

Le Sénat

penser qu'ils font plus que parler ironiquement de représentation à part entière.

En participant brièvement au débat, ce soir, je voudrais qu'on comprenne bien que, selon moi, le député qui a montré le plus de sens commun en parlant des besoins et des intérêts des gens des Territoires du Nord-Ouest et du territoire, représentés par le futur sénateur est mon collègue, le député des Territoires du Nord-Ouest (M. Firth). Il a présenté le problème entier dans sa vraie perspective lorsqu'il a laissé entendre qu'on ne gaspille même pas cinq minutes du temps de la Chambre en disant que toute l'idée est un fléau.

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, j'ai écouté avec un vif intérêt certains des discours prononcés ce soir au sujet de la disposition de ce bill prévoyant la représentation au Sénat des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon. Je pense que cela met en jeu un point fondamental qui me semble avoir échappé aux députés NPD qui se sont prononcés contre ce bill. Quand on veut lancer une région aussi isolée que le sont les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon en plein milieu du courant des politiques publiques d'un pays, il me semble qu'on doit leur faciliter l'accès à toutes les institutions de ce gouvernement.

Le Sénat, que le NDP l'admette ou non, fait partie du gouvernement du Canada. Les sénateurs sont membres du parlement. Même si mes honorables amis font des pieds et des mains pour le supprimer, le Sénat est toujours là et il devrait survivre au NDP en tant que force politique au Canada. Bien plus, même lorsque la Chambre des communes et le Sénat ont constitué un comité spécial mixte pour examiner la constitution du Canada, l'une des plus grandes surprises de toutes fut le nombre infime des critiques formulées à l'endroit du Sénat et le nombre considérable de propositions demandant non pas d'affaiblir le Sénat mais au contraire de le renforcer, de ne pas le faire disparaître mais au contraire d'en accroître la force dans la politique au Canada. Par suite de certaines des recommandations du comité et d'autres députés qui ont présenté des bills à l'occasion, le gouvernement a décidé de nommer des représentants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest au Sénat.

Je voulais donc d'abord signaler qu'il faut donner aux habitants du nord la possibilité d'utiliser les instruments du gouvernement, y compris le Sénat. Mais une question qui est beaucoup plus importante, ou tout aussi importante à mon avis, que la question d'une représentation suffisante, c'est la présence d'habitants du nord au sein de la fonction publique du Canada. Pour qu'une région particulière soit bien représentée à tous les niveaux de la prise de décisions, elle doit avoir des représentants dans tous les secteurs où l'on prend des décisions qui touchent tout le pays. Nous ne pouvons pas avoir un système dans lequel le gouvernement est dirigé par un certain groupe de personnes et dans lequel la fonction publique ne compte pas de représentants des divers groupes qui constituent le Canada. Il ne s'agit donc que du début d'une nouvelle orientation de la politique gouvernementale en vue de faire participer plus activement les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon à la vie canadienne.

Le président du Conseil privé (M. MacEachen) qui a présenté le bill, a dit que l'on parlerait de la possibilité de

[M. Barnett.]

créer des sièges supplémentaires à la Chambre des communes pour les Territoires du Nord-Ouest au cours des discussions sur la nouvelle répartition des sièges parlementaires, question dont sera de nouveau saisi le comité permanent des privilèges et des élections. Je pense que les représentants actuels de ces régions à la Chambre des communes doivent participer à ces réunions et insister sur leur cas du mieux qu'ils peuvent. Pour ma part, j'approuve l'idée de créer un siège supplémentaire pour les Territoires du Nord-Ouest.

● (2110)

M. Nielsen: Voteriez-vous en faveur de cela?

M. Reid: Je le ferais et une telle situation est possible, à mon avis. Je pense toutefois qu'il est totalement absurde, lorsqu'on parle d'améliorer la représentation du Nord à la Chambre des communes, de ne pas profiter de l'occasion pour l'améliorer dans l'autre institution du gouvernement, le Sénat du Canada.

Que le représentant d'Assiniboia (M. Knight) l'admette ou pas, le Sénat a les mêmes pouvoirs législatifs que la Chambre des communes, sauf celui de présenter des bills de Finances. Ce pouvoir appartient à la Chambre des communes. En vertu de notre constitution, le Sénat peut renvoyer et a déjà renvoyé des bills de Finances présentés à la Chambre. Je donne comme exemple au représentant d'Assiniboia, qui est un jeune homme, le renvoi des mesures sur les douanes et accise par le Sénat, à l'époque de Diefenbaker.

M. Nielsen: Et le bill sur les parcs.

M. Reid: Le député du Yukon (M. Nielsen) a mentionné avec raison le bill sur les parcs. Ce projet de loi pose un problème au NPD, parce qu'il touche un de ses points faibles. Il est vulnérable car il est engagé à défendre le principe que le Sénat n'a aucune utilité. Le NPD se révèle parfois flexible, capable de se tenir au courant de ce qui se passe dans la société canadienne. Mais voici qu'il fait face à une situation où il ne manifeste aucun discernement, où il ne peut distinguer entre la réalité et sa vision des choses. Il est donc opposé au bill, non pas parce qu'il est mauvais, non pas parce qu'il n'atteint pas son but, mais parce que c'est là que le bât le blesse.

M. l'Orateur: A l'ordre. J'allais demander si en prenant la parole à ce moment-ci, le secrétaire parlementaire clôturerait le débat, mais il semble qu'il l'a amorcé. Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a la parole.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'avoue que je me suis trituré les méninges pour savoir pourquoi nous débattons ce bill ce soir. Le leader du gouvernement à la Chambre s'est rendu compte, et il l'a dit à certains d'entre nous, qu'il devait s'absenter de la Chambre pour une réunion. Il s'est aussi rendu compte que le Congrès du Travail du Canada offrait une réception, après la présentation de son mémoire au gouvernement, plus tôt aujourd'hui, ce qui forcerait certains autres députés à s'absenter. Il s'est probablement aussi rendu compte que les assises annuelles du parti conservateur progressiste du Canada retiendraient tous les bons conservateurs.